

RETRAITÉ·E, J'AGIS !

MARDI 22 MAI
POUR LES SERVICES PUBLICS

JEUDI 14 JUIN
POUR VIVRE DIGNEMENT MA RETRAITE

» LES RETRAITÉ·E-S NE SONT PAS DES PRIVILÉGIÉ·E-S !

Les retraité·e-s n'ont toujours pas digéré l'amputation de leur pouvoir d'achat par l'augmentation de la CSG depuis le 1er janvier 2018.

Le succès toujours plus conséquent des manifestations a conduit le premier ministre à effectuer un petit geste en direction de 0.6 % de retraité·e-s en les exonérant de l'augmentation de la CSG en... 2019.

De qui se moque-t-on ? Visiblement le gouvernement entend rester sourd à la colère des retraité·e-s, la mobilisation doit donc se poursuivre et se renforcer jusqu'à ce qu'il l'entende.

Le gouvernement avance sur ses réformes qui consistent à multiplier les cadeaux fiscaux et sociaux aux plus riches et dans un même temps met en œuvre une politique d'austérité à l'égard du plus grand nombre.

Il faut que cessent le mépris, la caricature et l'injustice.

LE 14 JUIN 2018,
nombreux dans la rue
nous pouvons
faire reculer
le gouvernement.

- Non à la hausse de la CSG
- Non à la baisse des pensions
- **Oui à une loi de finances rectificative**

» OUI À LA SATISFACTION DES REVENDES :

- Pas de pension inférieure au SMIC ;
- Le retour à la revalorisation annuelle de toutes les pensions et retraites au 1er janvier ;
- L'indexation des pensions en fonction de l'augmentation du salaire moyen ;
- La proratisation du salaire annuel moyen (SAM) pour les polyensionnés ;
- Le rétablissement de la ½ part supplémentaire pour les personnes vivant seules ayant élevé au moins un enfant, pour le calcul de l'impôt sur le revenu (dans l'attente d'une réforme globale de la fiscalité) ;
- Le maintien et l'amélioration des pensions de

réversion sans conditions de ressources ;

- Pour les retraités de la Fonction publique de l'État, la reconnaissance de l'évolution de la qualification du grade auquel appartenait le retraité par le rétablissement de la péréquation.

L'UFSE-CGT appelle les retraité·e-s et ses organisations à tout mettre en œuvre pour assurer la réussite de cette journée d'actions dans les territoires, à l'appel de l'intersyndicale des retraités : UCR-CGT, UCR-FO, UNAR-CFTC, UNIR-CFE-CGC, SFR-FSU, UNIR-Solidaires et les associations FGR-FP, LSR, Ensemble et Solidaires, UNRPA.

LE 22 MAI 2018,
tous concernés,
actifs et retraités !

Le projet du gouvernement « Action publique 2022 » porte un coup sévère aux services publics, à ses missions, aux fonctionnaires et à leur statut, dont dépend le code des pensions civiles et militaires. Aujourd'hui, le paiement des pensions est garanti par le budget de l'État, avec la création d'une caisse de retraite pour les retraité·e-s de la Fonction publique de l'État cela ne serait plus le cas.

Le gouvernement prive des moyens de financements nécessaires et pérennes de nombreux services publics (hôpitaux, EHPAD, etc.) et si les difficultés rencontrées pour l'accès aux services publics ne sont pas propres aux retraités ou personnes âgées, elles prennent une importance particulière en raison de l'âge, la condition physique ou le handicap.

Ils sont particulièrement soucieux de leur qualité, de leur présence en proximité et de leur développement.

L'UFSE CGT appelle les retraité·e-s de la Fonction Publique de l'État à agir et à se faire entendre en participant massivement aux manifestations et aux initiatives locales pour le maintien et le développement de services publics de proximité et de qualité.

Pour imposer une société
de progrès social.

Alors oui, les 22 mai et
14 juin, je manifeste.